

---

# Réduire la dette étudiante

Les raisons de la baisse de l'endettement des étudiants universitaires au Manitoba

Publié en 2007 par la  
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire  
1000, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800, Montréal, Canada H3A 3R2  
Sans frais : 1 877 786-3999  
Télec. : 514 985-5987  
Web : [www.boursesmillenaire.ca](http://www.boursesmillenaire.ca)  
Courriel : [millennium.foundation@bm-ms.org](mailto:millennium.foundation@bm-ms.org)

Catalogue avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

Réduire la dette étudiante : Les raisons de la baisse de l'endettement des étudiants universitaires au Manitoba  
Numéro 32

Comprend des références bibliographiques.  
ISSN 1704-8451 Collection de recherches du millénaire (en ligne)

Mise en page : Charlton + Company Design Group

*Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur. Elles ne reflètent pas nécessairement celles de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire ou d'autres organismes qui auraient pu soutenir financièrement ou autrement la réalisation de ce projet.*

---

# Réduire la dette étudiante

Les raisons de la baisse de l'endettement des étudiants universitaires au Manitoba

Rapport rédigé pour le compte de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

Juin 2007

---

# Table des matières

<b>1. Toile de fond</b>	<b>I</b>
<b>2. Aperçu du financement de l'éducation postsecondaire au Manitoba</b>	<b>3</b>
2.1 Droits de scolarité	3
2.2 Aide financière aux étudiants	3
2.2.1 Prêts pour études	4
2.2.2 Programmes de bourses d'études	5
<b>3. Données sur l'endettement des étudiants universitaires</b>	<b>7</b>
3.1 Baisse de l'endettement des étudiants au Manitoba	8
<b>4. Conclusion</b>	<b>II</b>



---

# I. Toile de fond

Un récent rapport sur l'endettement des étudiants, produit par PRA Inc. à l'intention de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (« la Fondation ») et qui se référait à des renseignements provenant du sondage du Canadian University Survey Consortium (CUSC), a révélé que l'endettement des étudiants du Manitoba était en baisse depuis 2000, alors que celui des étudiants d'autres provinces et régions était plutôt stable ou même en hausse.

- Un rapport de Statistiques Canada datant de 2000 sur les diplômés de niveau postsecondaire du Manitoba a montré que la probabilité d'endettement des étudiants manitobains au cours de leurs études était moins élevée que celle de la moyenne des étudiants au Canada<sup>1</sup>. Parmi les étudiants de premier cycle de la promotion de l'an 2000, 33 % des diplômés du Manitoba avaient contracté un prêt pour études contre 42 % pour la totalité des diplômés du Canada.
- De plus, un communiqué de presse du gouvernement du Manitoba indique que pendant l'année scolaire 2005-2006, le Manitoba demeure la province du Canada où la proportion d'étudiants du postsecondaire qui contracte un prêt du gouvernement est la plus basse (17 %)<sup>2</sup>.
- Ceci est conforme aux statistiques du CUSC, les étudiants des universités du Manitoba étant les moins susceptibles (26 %) de contracter un prêt pour études (les étudiants universitaires du Québec arrivant en deuxième place avec 33 %).

Ce rapport traite de la politique des frais de scolarité et des programmes de remise de dette en vue de déterminer l'impact probable de ceux-ci sur l'endettement relatif à l'éducation des étudiants universitaires du Manitoba.

1. Statistiques Canada. (2005). Les diplômés du postsecondaire au Manitoba, promotion 2000 : Où en sont-ils? Éducation, compétences et apprentissage – Documents de recherche. (Catalogue numéro 81-595-MIE2005029, 2005).

2. Gouvernement du Manitoba, 28 novembre 2006, Niveau d'endettement réduit pour plus de 4 700 étudiants.

## 2. Aperçu du financement de l'éducation postsecondaire au Manitoba

Dans cette section, nous examinerons certains facteurs qui ont un rôle à jouer dans les coûts et le financement des études universitaires au Manitoba, y compris les droits de scolarité et l'aide aux étudiants. Depuis 2000, le gouvernement du Manitoba a non seulement gelé les frais de scolarité, mais, de concert avec la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, a augmenté son soutien au programme des bourses pour les étudiants de niveau postsecondaire.

### 2.1 Droits de scolarité

Comme c'est le cas dans les autres provinces, les frais de scolarité moyens en dollars indexés des études de premier cycle au Manitoba ont plus que doublé depuis les années 1990<sup>3</sup>. En 2000, le gouvernement du Manitoba a réduit les droits de scolarité de 10 % (comparés à ceux de 1999) et imposé un « gel » de ces frais, ce qui n'a pas permis aux établissements de les augmenter. Ce gel est toujours en vigueur en 2007. Au Manitoba, les droits de scolarité moyens actuels sont de 3 272 \$ par année scolaire<sup>4</sup> au premier cycle.

Entre 1999-2000 et 2005-2006, les droits de scolarité (en dollars indexés) au Manitoba, avaient baissé d'environ 19 %. Ils ont baissé de 10 % entre 2000-2001 et 2005-2006. Voir le tableau 1 pour les chiffres complets.

**Tableau 1 – Droits de scolarité au Manitoba**

Année	Moyenne des droits
1999-2000	4 042 \$
2000-2001	3 632 \$
2001-2002	3 567 \$
2002-2003	3 380 \$
2003-2004	3 320 \$
2004-2005	3 344 \$
2005-2006	3 272 \$

Note : Montants ajustés aux niveaux de 2005.

Source : Usher, A. (2006). *Beyond the sticker price: A closer look at Canadian university tuition fees*. Educational Policy Institute: Toronto, ON.

### 2.2 Aide financière aux étudiants

Cette section traite des programmes manitobain et canadien d'aide financière aux études, tels qu'administrés par le Programme manitobain d'aide aux étudiants. Elle traite aussi du programme gouvernemental de remise des dettes pour les prêts pour études du Manitoba.

3. Statistiques Canada. *The Daily*, vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2005. Droits de scolarité universitaires 2005-2006.

4. Ibid.

### 2.2.1 Prêts pour études

Au Manitoba, les étudiants adressent leur demande à l'Aide aux étudiants du Manitoba, pour les prêts pour études canadiens aussi bien que manitobains. Cet organisme évalue chaque demande et consent les prêts aux étudiants admissibles. Dans le cas des étudiants à temps plein du postsecondaire, les prêts pour études du Canada sont accordés en début d'année scolaire (en septembre), alors que ceux du Manitoba le sont au début du second semestre (en janvier).

- Le programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) procure jusqu'à 60 % des besoins estimés d'un étudiant et peut atteindre un maximum de 210 \$ par semaine d'études (et un maximum de 7 140 \$ pour un programme universitaire de 34 semaines). Avant 2005-2006, ce maximum était de 165 \$ par semaine (et un maximum de 5 610 \$ pour ce même programme de 34 semaines).
- Le prêt pour études du gouvernement du Manitoba (MSL) couvre jusqu'à 40 % des besoins estimés d'un étudiant et peut atteindre un maximum de 110 \$ par semaine d'études (et un maximum de 3 740 \$ pour un programme universitaire de 34 semaines).

En 2004, le gouvernement fédéral a annoncé d'autres changements au PCPE, changements reflétés par le programme du gouvernement du Manitoba. Les modifications les plus importantes étaient<sup>5</sup> :

- Une réduction des contributions parentales prévues. Cette réduction étendait l'admissibilité aux prêts à des enfants de familles à revenu moyen et augmentait le montant du prêt à tous les étudiants dépendants, réduisant ainsi le montant de la contribution parentale. Ainsi, environ 40 000 étudiants appartenant à des familles dont le revenu se situe entre 60 000 \$ et 100 000 \$ auraient un meilleur accès à des prêts. Avant cette modification, la moitié d'entre eux n'avaient pas accès à ces prêts.
- L'ajout d'une partie des frais pour matériel informatique aux dépenses admissibles, ce qui permet aux étudiants d'intégrer une portion de leurs dépenses en matériel informatique dans le montant prévu pour les livres et fournitures.

Le tableau 2 montre le nombre d'étudiants à temps plein inscrits dans une université du Manitoba, le nombre de ceux qui bénéficient des programmes de prêts pour études canadien et manitobain, et le montant moyen de ces prêts sur six années budgétaires.

Comme le montre le tableau 2, bien que le nombre d'étudiants à plein temps des universités du Manitoba ait continué d'augmenter au cours des années, le nombre d'étudiants qui bénéficient d'un prêt pour études canadien ou d'un prêt du gouvernement du Manitoba a diminué. Ceci démontre que de

**Tableau 2 – Répartition des prêts pour études canadien et manitobain et nombre d'étudiants à temps plein au Manitoba**

	Nombre d'étudiants de premier cycle à temps plein au Manitoba*	PCPE**		Prêt pour études du gouvernement du Manitoba**	
		Nombre d'étudiants	Montant moyen du prêt (\$)	Nombre d'étudiants	Montant moyen du prêt (\$)
1999-2000	20 152	10 328	4 021 \$	10 112	2 480 \$
2000-2001	20 962	10 501	4 038 \$	9 190	2 659 \$
2001-2002	22 328	9 987	4 151 \$	7 826	2 622 \$
2002-2003	23 566	9 668	4 343 \$	7 787	2 683 \$
2003-2004***	25 346	9 388	4 337 \$	7 679	2 799 \$
2004-2005***	26 471	8 929	4 279 \$	7 184	2 797 \$
2005-2006***	27 798	9 179	4 989 \$	7 785	3 236 \$

\* Source : Conseil de l'enseignement postsecondaire.

\*\* Source : Aide aux étudiants du Manitoba (2006), Rapport annuel 2004/2005, Winnipeg.

Remarque : Les données des programmes de prêts étudiants portent sur l'ensemble des étudiants. Elles incluent les étudiants à temps plein et ceux à temps partiel, inscrits au collège ou à l'université.

\*\*\* Source : Données préliminaires fournies par l'Aide financière aux étudiants du Manitoba.

moins en moins d'étudiants universitaires ont recours aux prêts pour payer leurs études. Cependant, ce rapport n'explique pas les raisons du phénomène; une étude plus poussée serait nécessaire pour le comprendre.

### 2.2.2 Programmes de bourses d'études

Certains étudiants sont admissibles, en plus des prêts pour études, à des bourses offertes par le gouvernement. En 2000, plusieurs modifications à ce programme ont permis aux étudiants emprunteurs de financer leurs études grâce à des prêts pour études du gouvernement.

- La Fondation a introduit de nouvelles bourses annuelles en 1999-2000. Connues sous le nom de « bourses générales du millénaire », elles sont accordées à des étudiants de premier cycle dont les besoins et l'endettement sont les plus élevés, après qu'ils ont terminé avec succès au moins une première année d'études postsecondaires. Cette bourse les aide à réduire leur emprunt<sup>6</sup>.
- Le gouvernement du Manitoba a introduit le programme de bourses d'études du Manitoba en 2000-2001. Ces bourses, bien qu'elles puissent être combinées aux bourses d'études du millénaire, sont également offertes aux étudiants qui n'ont pas accès à ces dernières, y compris ceux de première année du premier cycle. Tout comme les bourses

d'études du millénaire, les bourses d'études du Manitoba constituent une réduction de prêt directement versée à l'organisme prêteur à la fin de chaque année d'études. Le programme des bourses d'études du Manitoba attribue les bourses aux Manitobains qui étudient dans des collèges ou universités désignés du Canada, au moment où l'étudiant soumet sa demande pour obtenir un prêt gouvernemental<sup>7</sup>.

Ces deux programmes permettent de limiter le montant de la dette qu'un étudiant contracte dans le cadre de ses études, en remboursant les montants qui dépassent la limite déterminée<sup>8</sup>. Le tableau 3 montre comment l'Aide aux étudiants du Manitoba a distribué les bourses d'études du millénaire et les bourses du Manitoba au fil du temps.

Selon les résultats apparaissant au tableau 3, de 1999-2000 à 2005-2006, la valeur des bourses du millénaire versées a augmenté de 52 %, et celle des bourses d'études du Manitoba a augmenté de 26 %. Dans l'ensemble, l'aide provenant des bourses d'études du millénaire reste inchangée, et cela indique que l'augmentation du montant moyen des bourses est due à la réduction du nombre d'attributions. Bien que ces statistiques couvrent la totalité des étudiants, selon les renseignements portant sur la période 2004-2005, environ 61 % de la valeur des bourses d'études du millénaire et 31 % de celle des

Tableau 3 – Répartition des bourses d'études du millénaire et des bourses du Manitoba

	Bourses d'études du millénaire		Bourses d'études du Manitoba		Plafond de la dette d'études au Manitoba
	Nombre d'étudiants	Montant moyen de la bourse (\$)	Nombre d'étudiants	Montant moyen de la bourse (\$)	
1999-2000	3 516	3 085 \$	0	-	-
2000-2001	3 065	3 394 \$	1 961	2 584 \$	6 000 \$
2001-2002	2 953	3 509 \$	1 937	2 485 \$	6 000 \$
2002-2003	3 350	3 645 \$	3 224	1 877 \$	6 000 \$
2003-2004	2 933	3 588 \$	2 456	2 525 \$	6 000 \$
2004-2005	2 947	3 691 \$	1 665	2 852 \$	6 000 \$
2005-2006*	-2 346	4 695 \$	-2 468	3 243 \$	6 400 \$

Source : Programme d'aide aux étudiants du Manitoba, Rapport annuel 2004/2005.

\* Source : Gouvernement du Manitoba (2006), Aide à l'enseignement postsecondaire et à la formation professionnelle, Rapport annuel 2005-2006.

6. <http://www.millenniumscholarships.ca/fr/students/Bursaries.asp>, 15 janvier 2007.

7. <http://www.gov.mb.ca/educate/sfa/pages/ourprogram/funding.fr.html>, 15 janvier 2007.

8. Les deux programmes, bien qu'ils ne s'appliquent pas à la période qui fait l'objet de cette analyse, ont été combinés pour former un programme unique conjointement financé en 2005-2006.

bourses du Manitoba distribuées par la Direction de l'aide aux étudiants du Manitoba ont été octroyés à des étudiants des universités du Manitoba<sup>9</sup>.

Selon les renseignements fournis au tableau 4, la diminution du nombre de bourses d'études du millénaire octroyées aux étudiants du Manitoba est liée à la diminution du nombre d'étudiants du Manitoba bénéficiant d'un prêt d'études canadien (PCE). En fait, chaque année, un peu plus de 30 % des étudiants manitobains ayant un PCE ont reçu une bourse d'études du millénaire. Selon le tableau 3, la valeur moyenne de la bourse d'études du millénaire était en augmentation durant cette période, ce qui laisse à penser que les bourses d'études du millénaire ont un impact plus important dans la réduction de la dette des étudiants dont les besoins financiers sont les plus importants.

Une étude faite en 2005 sur l'endettement étudiant au Manitoba en donne une preuve additionnelle. Ce rapport montre que, même si les étudiants ayant reçu une bourse d'études du millénaire ou une bourse du gouvernement du Manitoba étaient en moyenne plus endettés que ceux qui n'avaient pas reçu de bourse, le montant de leur prêt était bien moins élevé que s'ils n'avaient pas reçu cette bourse<sup>10</sup>. Ce rapport démontre une interrelation positive entre la remise de dette et la persévérance (la probabilité que l'étudiant poursuive ses études jusqu'au bout). Ainsi, au Manitoba, les conséquences pour l'étudiant après la fin de ses études postsecondaires sont plus grandes que la seule réduction de sa dette.

**Tableau 4 – Répartition des prêts pour études canadien et manitobain aux étudiants à temps plein**

	Étudiants du Manitoba		
	Ayant un PCE	Ayant reçu une bourse d'études du millénaire	% recevant une bourse d'études du millénaire
1999-2000	10 328	3 516	34 %
2000-2001	10 501	3 065	29 %
2001-2002	9 987	2 953	30 %
2002-2003	9 668	3 350	35 %
2003-2004	9 405	2 933	31 %
2004-2005	9 236	2 947	32 %

9. Programme d'aide aux étudiants du Manitoba (2006), Rapport annuel 2004-2005, Winnipeg.

10. McElroy, L. (2005), *The Millennium Foundation Bursary in Manitoba: Exploring its impact*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

### 3. Données sur l'endettement des étudiants universitaires

Sur la base des données amassées dans les sondages du *Canadian University Survey Consortium (CUSC)* et de Statistiques Canada, nous avons examiné le montant de dettes liées à l'éducation que les étudiants universitaires avaient déclaré

- Depuis 1994, et sur une base annuelle, le *Canadian University Survey Consortium (CUSC)* mène un sondage auprès des étudiants de premier cycle. Le sondage du CUSC suit un cycle de trois ans, chaque année visant un groupe particulier d'étudiants : ceux de première année, tous ceux du premier cycle, et les étudiants de dernière année. Le questionnaire présenté à chacun est différent. Nous couvrons ici les données se rapportant aux étudiants de dernière année, au cours des années 2000, 2003 et 2006. Chaque université participante a choisi au hasard 1 000 finissants et leur a distribué 1 000 formulaires. Afin de s'assurer d'un taux élevé de réponses, les universités ont envoyé plusieurs

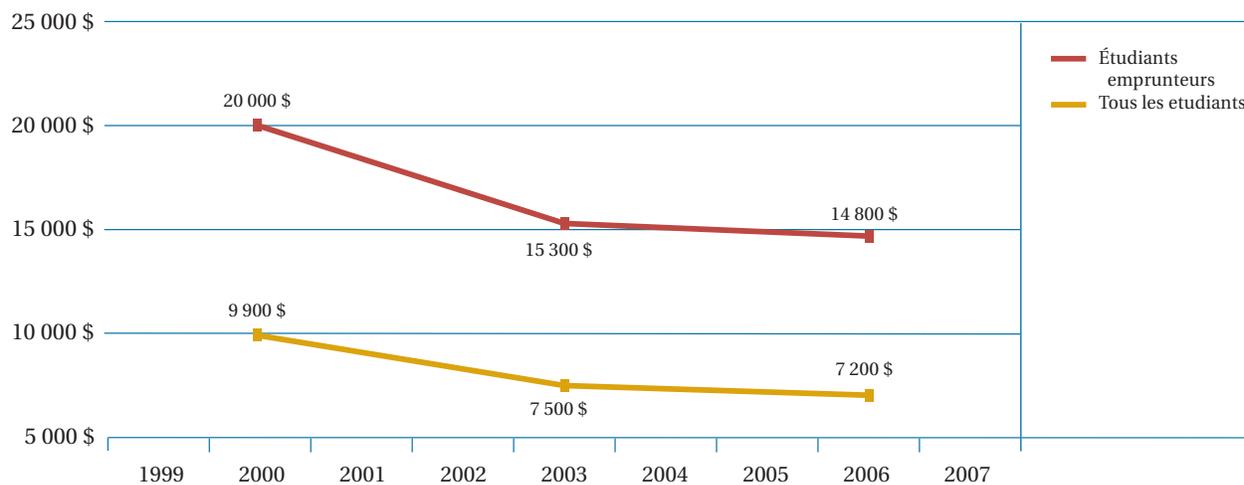
rappels aux étudiants qu'ils avaient invités à participer au sondage.

En 2000, les participants provenaient d'une seule université, alors qu'en 2003 et 2006, les étudiants de deux universités ont participé au sondage. Le nombre de participants est passé de 317 en 2000 (31,7 %) à 801 en 2003 (40,1 %) et à 1 011 en 2006 (50,6 %).

- Statistiques Canada, par le biais de ses Enquêtes nationales auprès des diplômés (END), recueille les données pendant ses entrevues tenues auprès de diplômés de niveaux collégial et universitaire deux à cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Ainsi, les données ont été recueillies auprès de diplômés des années 1982, 1986, 1990, 1995 et 2000. Ce rapport expose les données de 2000 afin de compenser la taille réduite de l'échantillon du CUSC pour cette même année.

**Figure 1 – Dette moyenne des étudiants universitaires en fin de programme au Manitoba**

(en dollars de 2006)



Source : CUSC Graduating Survey.

### 3.1 Baisse de l'endettement des étudiants au Manitoba

Au cours du sondage mené par le CUSC, on demande aux étudiants de dévoiler le montant total de la dette remboursable qu'ils ont accumulée pour financer leurs études. Ceci permet de mesurer l'endettement des étudiants au moment où ils sont sur le point de terminer leurs études de premier cycle.

Les données du CUSC (voir Figure 1) montrent que le niveau d'endettement au moment de la remise du diplôme semble avoir diminué de façon spectaculaire entre 2000 et 2003, pour rester constant jusqu'à 2006<sup>11</sup>. Le sondage des END mené auprès de 4 500 étudiants du Manitoba a révélé des résultats montrant en 2000 un niveau d'endettement similaire ou légèrement supérieur. Le montant moyen d'endettement des étudiants était d'environ 21 900 \$<sup>12</sup>.

En 2003 et 2006, le CUSC a demandé aux étudiants de rapporter les montants de dettes remboursables qu'ils avaient accumulées auprès de quatre sources : les prêts pour études du gouvernement, les prêts

contractés auprès d'institutions financières, les emprunts faits auprès de parents ou de la famille, et ceux d'autres provenances.

D'après le sondage du CUSC :

- De toutes ces sources d'endettement, la part des prêts pour études provenant du gouvernement est la plus grande. En 2006, 50 % de l'endettement de tous les étudiants du Manitoba était attribuable aux prêts pour études du gouvernement, soit un peu moins que les 58 % de 2003.
- Non seulement la part d'endettement due aux prêts pour études du gouvernement a diminué, mais le pourcentage d'étudiants ayant contracté un prêt a baissé de 2003 (42 %) à 2006 (39 %).
- D'après les données du CUSC, bien que la proportion d'étudiants universitaires du Manitoba qui compte sur les prêts pour études ait baissé, dans l'ensemble, le pourcentage d'étudiants qui

Tableau 5 – Endettement moyen des étudiants du Manitoba

	Endettement moyen			
	END	CUSC		
	2000 (n = 4 500)	2000* (n = 312)	2003 (n = 801)	2006 (n = 1 100)
Tous les étudiants	–	9 925 \$	7 486 \$	7 229 \$
Étudiants ayant une dette, quelle qu'elle soit	21 894 \$	19 979 \$	15 270 \$	14 836 \$
<b>Prêts pour études</b>				
Tous les étudiants	–		3 999 \$	3 541 \$
Étudiants ayant obtenu des prêts pour études	21 665 \$		13 868 \$	13 768 \$
<b>Prêts auprès d'institutions financières</b>				
Tous les étudiants	–		2 119 \$	2 099 \$
Étudiants ayant emprunté auprès d'une institution financière	–		10 107 \$	9 559 \$
<b>Emprunts auprès de parents ou famille</b>				
Tous les étudiants	–		861 \$	1 122 \$
Étudiants ayant emprunté à des parents ou des membres de leur famille	–		7 418 \$	8 863 \$
<b>Emprunts provenant d'autres sources</b>				
Tous les étudiants	–		188 \$	268 \$
Étudiants ayant obtenu des prêts d'autres sources	–		3 422 \$	5 638 \$

Note : Les montants sont en dollars actualisés en 2006.

\*Le sondage 2000 du CUSC ne tient pas compte de la répartition de la dette sur les quatre sources de financement. Les données de l'END pour la même année indiquent que l'endettement étudiant était considérablement plus élevé qu'en 2003 et 2006 pour les diplômés des programmes de premier cycle au Manitoba.

11. Ces chiffres sont estimés par les étudiants. Les chiffres pour chaque année proviennent seulement des étudiants des universités du Manitoba qui ont participé au sondage du CUSC.
12. Cela représente une moyenne pour les étudiants universitaires de premier cycle seulement, mais contrairement aux chiffres du CUSC, ce montant tient compte des étudiants des programmes professionnels de premier niveau, tels le droit et la médecine.

comptent sur l'une ou l'autre des quatre sources d'aide remboursable est pratiquement le même, soit 56 % en 2003 contre 55 % en 2000.

Comme mentionné plus haut, l'endettement a baissé de manière importante entre 2000 et 2003. Il semble que le changement le plus important dans le niveau d'endettement soit le résultat d'une réduction des prêts aux étudiants. Voir le tableau 5.

Les données du tableau 5 suggèrent que, de tous les étudiants endettés, la raison principale de la baisse du niveau d'endettement moyen des étudiants manitobains est la réduction des montants remboursables empruntés au gouvernement. Alors que les données du CUSC ne permettent pas de décomposer précisément les sources d'endettement des étudiants en 2000, on estime que les prêts pour études du gouvernement comptent pour 18 000 \$ soit environ 90 % de la dette totale. En 2006, l'endettement des étudiants auprès du gouvernement atteignait 13 768 \$ en moyenne, une baisse d'environ 24 %. Ceci se compare à une baisse de 26 % dans le niveau d'endettement total des étudiants entre 2000 (19 979 \$) et 2006 (14 836 \$).

Sur la base des preuves présentées, deux facteurs principaux semblent avoir joué un rôle majeur dans la réduction de l'endettement des étudiants universitaires au Manitoba. Le premier est la réduction de 10 % des frais de scolarité suivie du gel de ceux-ci imposé par le gouvernement du Manitoba en 2000. Dans le cas d'un étudiant à temps plein, cette réduction était importante, mais ne comptait que pour 400 \$ annuellement (ou 1 600 \$ pour un programme de quatre ans). De plus, au fil du temps, le gel des frais a réduit encore plus le coût de ceux-ci en dollars réels, ce qui veut dire que les étudiants payaient moins cher en 2006 que cinq ans auparavant.

Selon les données du CUSC, l'endettement moyen a diminué d'environ 26 % entre 2000 à 2006 dans le cas de tous les diplômés (une réduction de 2 696 \$) et parmi ceux qui avaient rapporté avoir une dette liée aux études (une réduction de 5 143 \$). L'importance de cette réduction ne peut être attribuée au seul gel des frais de scolarité.

Il est donc très probable que la réduction de l'endettement des étudiants du Manitoba soit due en grande partie aux bourses d'études de la Fondation et du gouvernement du Manitoba. Comme les tableaux 3 et 4 l'indiquent, bien qu'un nombre moins élevé d'étudiants ait bénéficié de l'une ou l'autre de ces bourses chaque année, cette réduction est proportionnelle à la réduction du nombre de jeunes recevant des prêts pour études. En d'autres termes, la proportion d'étudiants ayant bénéficié d'une bourse d'études du millénaire est demeurée stable. De plus, le montant moyen de la bourse a continué d'augmenter chaque année puisque moins d'étudiants en ont profité. Le fait que moins d'étudiants aient eu à compter sur des prêts en 2000 au Manitoba est une indication claire que les étudiants qui avaient le plus besoin de réduire leur dette avaient plus de chances non seulement de recevoir une bourse, mais de recevoir une bourse d'un montant chaque année plus élevé.

Les renseignements contenus dans les tableaux 2 et 5 illustrent bien l'impact qu'ont eu ces bourses en un laps de temps réduit. Le tableau 5 montre que, parmi les étudiants ayant contracté des emprunts, l'endettement moyen avait diminué d'environ 20 % entre 2000 et 2003, et de 11 % de plus entre 2003 et 2006.

Bien que la réduction des frais de scolarité en 2000 ait pu avoir de l'effet sur l'endettement étudiant entre 2000 et 2003, elle n'explique pas la baisse continue de la dette entre 2003 et 2006. En effet, le tableau 2 montre bien que les prêts pour études moyens distribués par le programme d'aide aux étudiants du Manitoba ont augmenté au cours de la même période, ce qui veut dire qu'on aurait pu s'attendre à voir une augmentation de l'endettement moyen entre 2003 et 2006 dans les données du CUSC. Cependant, cela ne s'est pas produit. Comme aucun autre changement majeur n'a eu lieu dans le financement étudiant durant cette période au Manitoba, c'est une indication claire que les bourses ont réussi à réduire l'endettement chez les étudiants des universités du Manitoba.

---

## 4. Conclusion

En examinant l'endettement des étudiants du Manitoba, deux facteurs – le gel des frais de scolarité et l'introduction des programmes de bourses – semblent jouer un rôle clé dans la stabilisation et la réduction de l'endettement lié aux études. À eux seuls, les programmes des bourses d'études du millénaire et des bourses d'études du Manitoba semblent avoir eu la plus grande incidence sur la réduction de l'endettement des étudiants au Manitoba. La baisse

continue du montant moyen de la dette liée aux études rapportée par les étudiants dans les sondages du CUSC en fait foi. La réduction des frais de scolarité et le gel continu de ceux-ci au Manitoba ont certainement aidé à diminuer le nombre d'étudiants ayant recours à un prêt pour études, alors que les bourses ont réduit le montant moyen de la dette liée aux études des étudiants y ayant recours.